

paquets enrobés de néoprène ou de toute autre substance qu'on peut vouloir utiliser.

De tels projets peuvent paraître en avance sur leur temps, mais il nous faut prévoir de nouvelles idées et de nouvelles techniques. Ainsi, a-t-on jamais considéré qu'à la place des lignes ferroviaires il serait peut-être moins coûteux d'expédier l'année durant notre blé à partir de la tête des Lacs? Il va sans dire que cela nécessiterait le recours à des brise-glace et à des réacteurs nucléaires, mais quel en serait le coût? A-t-on jamais étudié cette possibilité? Il pourrait être plus avantageux de prendre une telle disposition compte tenu du volume des produits en vrac que l'on peut transporter par navire.

A-t-on songé à effectuer le transport du blé par un pipe-line aménagé mettons des Prairies à Halifax, des Prairies à Vancouver ou des Prairies à Churchill? Naturellement, des complications et des difficultés se présentent ici. Ce sont là certaines des choses auxquelles nous devrions penser.

D'après les renseignements que j'ai obtenus, l'Institut de technologie du Massachusetts s'adonne présentement à des recherches préliminaires sur le déplacement à une vitesse élevée des abonnés et de la circulation de banlieue dans des tubes pneumatiques atteignant jusqu'à 350 milles à l'heure. Quelle disposition a-t-on prise pour étudier une telle possibilité? Ne serait-il pas merveilleux pour les députés qui demeurent à Toronto de pouvoir monter dans une capsule et d'arriver à Ottawa 45 minutes plus tard? Ou dans le cas, par exemple, de ceux qui vivent à Montréal s'ils pouvaient venir à Ottawa et retourner chez eux tous les jours en 20 minutes. Songez aux avantages d'un tel service lors d'une mise aux voix; il suffirait que la cloche retentisse pendant une heure et demie pour que tous les députés se trouvent ici. Ce sont là des questions qu'il nous faudrait prendre en considération.

Une telle proposition n'a rien de neuf. Permettez que je vous reporte à l'ancien magasin que nous avions l'habitude de fréquenter il y a 35 ans. Il y en a peut-être ici qui n'en ont pas vu, mais quant à moi je le connais car je me trouve dans ce groupe d'âges. Nous nous souvenons de ces tubes que l'on suspendait au-dessus des comptoirs. Votre monnaie était placée dans une petite capsule que l'on introduisait dans ce tube et pfluit! Cette capsule partait en direction de la caisse et en revenait avec votre monnaie. Ce nouveau projet est exactement de ce genre, mais à une échelle beaucoup plus considérable. Nous devons projeter en prévision de l'avenir et considérer ces nouvelles techniques et les réalisations que nous pouvons en attendre.

Quelle sera donc la méthode moderne pour transporter des objets ou des personnes d'Edmonton à Montréal, dans dix ou vingt ans? Se servira-t-on de pipe-lines, d'aéroglisteurs, de fusées, ou de tubes pneumatiques? Les gens riront peut-être, mais on a ri des frères Wright qui, il y a 65 ou 70 ans, ont dit qu'ils voleraient en aéroplane. L'aviation a connu un bel essor depuis, mais à l'époque on les a tournés en ridicule, on les a traités de fous. Je crois que le moment est venu d'y bien réfléchir, de se servir de son imagination, d'être prévoyants et de faire preuve d'initiative en organisant le système des transports de demain. Je crois qu'une étude très sérieuse s'impose à ce stade-ci.

J'étais très en faveur de l'amendement proposé par l'honorable député de Middlesex-Ouest (M. Thomas), mais qui n'a pas été accepté par votre suppléant, monsieur l'Orateur. C'est très malheureux car je crois juste et raisonnable de renvoyer ce bill au comité des transports et des communications, où on pourrait l'examiner plus à fond. On aurait l'occasion d'entendre des témoins, ce qui permettrait à de nombreux députés, y compris moi-même, d'entrer dans les détails de ce bill complexe, de poser des questions et de recevoir des réponses réfléchies.

Nos initiatives d'aujourd'hui peuvent nous lier pour nombre d'années à venir, ne nous pressons donc pas. A quoi bon hâter l'adoption de cette mesure législative? Nous avons sacrifié la grande partie de ce qui devait être le congé d'été. Je ne crois pas que les députés le regrettent égoïstement. La plupart des députés estiment probablement qu'ils répondent du sort de notre patrie et qu'ils doivent servir à la Chambre si le besoin s'en fait sentir. Je propose que la séance se poursuive, que nous prenions le temps voulu et que nous examinions à fond cette mesure législative avant de franchir l'étape de la deuxième lecture.

Il serait injuste de mentionner des noms, mais certains collègues des deux côtés de la Chambre m'ont confié qu'ils ignoraient ce à quoi ce bill avait trait à mon avis, les députés devraient connaître le sens de cette mesure législative avant de se prononcer, au lieu de voter pour une mesure dont certains n'ont aucune idée. Déférons la question au comité où nous pourrions obtenir les réponses à nos questions.

Bien sûr, plusieurs veulent voter en faveur d'un bill sur les transports, et j'en suis. J'aimerais voter en faveur de ce bill sur les transports s'il était modifié à certains égards et si nous avions l'occasion de le débattre au comité afin d'en mieux saisir tous les aspects. Alors, monsieur l'Orateur, ne serait-il pas agréable que la Chambre adopte le projet de loi à l'unanimité? A mon sens, ce serait très édifiant.